

M. Baker (Grenville-Carleton): Prémûment volés.

M. MacEachen: . . . ils se disent que dans de telles circonstances la loi serait appliquée avec une extrême rigueur à leur rencontre. Les Canadiens ont les yeux tournés vers la Chambre des communes. Ils observent le gouvernement et veulent qu'il soit juste.

Certains députés laissent entendre que le gouvernement cherche à persécuter le député de Leeds. C'est un bobard, et un argument spécieux. Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, ainsi que les députés d'en face que nous ne considérons pas le député de Leeds comme constituant une grave menace pour le gouvernement ou pour le parti libéral. Mais nous croyons cependant qu'il a effectivement en sa possession . . .

M. Hnatyshyn: C'est une allégation et vous le savez!

M. MacEachen: Le député en question a laissé entendre clairement dans cette Chambre qu'il a ces documents en sa possession. Le député de Saskatoon-Biggar (M. Hnatyshyn) n'a qu'à se reporter aux propos du député de Leeds. Il se rendra compte qu'il a déclaré très clairement avoir en sa possession un document qui, ainsi que le service de sécurité du Canada en a avisé le gouvernement, est extrait ou découle de documents de sécurité. Personne n'a contesté cette affirmation, pas même le député de Leeds.

Des voix: Oh!

M. MacEachen: Prenons le problème par un autre bout. Si les députés d'en face n'aiment pas cette façon de voir les choses, puis-je leur rappeler que c'est le commissaire adjoint de la GRC, non pas un représentant du gouvernement, qui s'est présenté au bureau du député de Leeds pour lui demander de collaborer avec la police et de rendre ces documents.

M. Hnatyshyn: Et il a répondu à cette demande ici-même à la Chambre.

M. MacEachen: Ce n'était pas un représentant du gouvernement. Des députés pourront dire que c'était une manœuvre politique. L'opposition devrait comprendre que si le commissaire adjoint accompagnait le solliciteur général, c'était une façon de souligner qu'il ne s'agissait pas d'une manœuvre politique mais d'une affaire de sécurité.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Cela crève les yeux. Pourquoi était-il essentiel d'obtenir ce document? Parce que la police, et le service de sécurité, tenaient à identifier l'auteur de la fuite. De toute évidence, quelqu'un qui a accès à un document de la plus haute importance a manqué de loyauté envers son pays en livrant ce document. C'était sûrement une démarche fort sensée que de se présenter, comme le solliciteur général et le commissaire adjoint l'ont fait, au bureau du député de Leeds et de lui

Privilège—M. Jarvis

demander de bien vouloir collaborer avec la police dans une affaire qui intéresse la sécurité du Canada, en leur remettant le document. C'était un bon moyen de garder secret le contenu du document et peut-être même de découvrir quel renégat vient ainsi en aide aux ennemis du Canada.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Il faut bien sûr respecter les privilèges, mais il faut aussi se montrer responsable.

M. Nowlan: Baratin!

M. MacEachen: J'affirme que la responsabilité d'un député en matière de sécurité n'est rien de moins qu'absolue. Personne ne doit considérer un instant que cette affaire est classée. Elle intéressera énormément les Canadiens parce qu'elle leur permettra de juger de l'attitude non seulement du député de Leeds, mais aussi du chef de l'opposition (M. Clark).

M. Nowlan: Vous êtes très bon acteur, Allan. Vous auriez dû faire du théâtre!

M. l'Orateur: A l'ordre. J'aimerais qu'on me permette d'entendre la thèse de l'honorable représentant comme on l'a fait pour les autres points de vue qui ont été avancés plus tôt.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Je n'ai plus grand chose à dire, sauf que cette affaire n'est pas terminée. Elle intéressera beaucoup les députés et le public parce qu'elle leur permettra de s'interroger sur les obligations d'un citoyen. Quelles sont les obligations d'un député quand la police lui demande de collaborer dans une affaire de sécurité et de lui remettre un document quelconque? Quelles sont les responsabilités du plus humble citoyen, et plus encore, quelles sont les responsabilités d'un député? Ils poseront ces questions. Ils demanderont: quelles sont les responsabilités du chef de l'opposition quand le premier ministre du Canada (M. Trudeau), qui est responsable plus que toute autre personne de la sécurité du pays, demande son aide?

Les députés de l'autre côté diront peut-être que nous faisons tout cela parce que nous avons peur; que nous faisons tout cela à cause de la sécurité du Parti libéral. C'est ce qu'a déclaré le député de Calgary-Nord. Il sait très bien que cette idée ne tient pas debout. Je respecte beaucoup le député de Calgary-Nord. Il sait fort bien que cette idée n'a été exprimée que pour étayer un argument. Il sait que le commissaire adjoint de la GRC n'aurait pas pris les mesures qu'il a prises s'il n'avait pas été convaincu que la sécurité du pays est en jeu. Il sait que si la GRC mérite les félicitations du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker), et je pense qu'elle les mérite, et si elle obtient un mandat de perquisition et décide de s'en servir, elle ne le fait pas à la légère, mais parce qu'elle croit qu'il faut faire enquête sur l'affaire en question et qu'on ne peut pas permettre qu'elle finisse en queue de poisson.